

Triel

Trimestriel

Mars

Mai

2026

mag.

177 rue Paul Doumer

La Ville gagne en justice

Travaux

La voirie fait peau
neuve p. 8

Vie quotidienne

Nouveau palmarès
pour Triel p. 11

BRETON VEDRENNE Ass.



**PLOMBERIE
CHAUFFAGE
SANITAIRES**

**POMPE À CHALEUR
CLIMATISATION
EAU CHAUDE
ADOUCISSEUR**

**INSTALLATION
TOUS DÉPANNAGES**

CONTRAT D'ENTRETIEN - MAINTENANCE



01 39 70 33 60

Nouvelle adresse <https://breton-vedrenne-associes-78.fr/>

169 Rue Paul Doumer 78510 TRIEL SUR SEINE

DEPUIS 2008 À VAURÉAL

ÉCOLE PRIMAIRE

Talentiél

Donnons des ailes aux potentiels

**PORTES
OUVERTES**

**Samedi 11 avril 2026
de 10h à 12h**



Votre enfant souffre de :

- Ennui scolaire
- Manque de confiance
- Harcèlement
- Non gestion des émotions
- Crise, colère
- Échec scolaire

1 rue des peupliers 95490 Vauréal

talentiel95@gmail.com www.talentiel.fr

Contact : 06 50 52 83 23



ASSOCIATION LOI 1901 D'INTÉRÊT GÉNÉRAL

URGENCE DÉCÈS 24H/24 - 7J/7

01 39 74 84 22

ASNIÈRES-SUR-SEINE • ÉRAGNY-SUR-OISE • OSNY
CARRIÈRES-SOUS-POISSY • COLOMBES • TRIEL SUR SEINE
CHANTELOUP-LES-VIGNES • POISSY • VERNOUILLET
CONFLANS SAINTE HONORINE

- ✓ Organisation d'obsèques
- ✓ Prévoyance obsèques
- ✓ Monuments, caveaux
- ✓ Entretien et fleurissement de sépultures
- ✓ Chambres funéraires



www.pompes-funebres-2rives.com

*Triel
Fleurs*

Artisan Fleuriste

Ouvert du mardi au dimanche matin

01 39 70 67 33

16 rue du Pont
78510 Triel-sur-Seine

www.trielfleurs.com



capvital

L'EXPERT DU MAINTIEN À DOMICILE

**Profiter de la vie,
n'est-ce pas l'essentiel ?**

Experts dans la location
et la vente de matériel médical,
nous facilitons votre quotidien
grâce à des conseils avisés
et un équipement adapté.

Retrouvez notre offre de produits
et services dans notre magasin :

CAPVITAL VERNUILLET
31 rue de la Grosse Pierre
78540 Vernouillet
01 39 71 67 67
vernouillet@capvital.fr



capvital.fr



Cédric Aoun

Maire de Triel-sur-Seine,
Conseiller communautaire
Grand Paris Seine & Oise

Chères Trielloises,
Chers Triellois,

Cette année débute avec une bonne nouvelle pour notre ville. En effet, Triel se classe à la **4^e position des villes les plus attrayantes des Yvelines pour investir**, selon Le Parisien (cf. page 11). Cette distinction s'ajoute à celle obtenue l'année dernière, où notre commune s'était déjà hissée à la 2^e position en Île-de-France dans le classement du Figaro Immobilier. Cette nouvelle récompense confirme le dynamisme et l'attractivité de notre belle ville, ainsi que la qualité de vie et le potentiel de développement qu'elle offre à ses habitants.

Par ailleurs, d'importants **travaux de voirie** ont abouti après plusieurs années, en étroite coordination avec la Communauté Urbaine Grand Paris Seine & Oise, notamment rues de Chanteloup et d'Andrésey, à la suite des interventions majeures préalablement réalisées sur les réseaux enterrés.

Ces travaux sur des axes particulièrement empruntés s'inscrivent dans une démarche globale d'amélioration durable de l'espace public et contribuent significativement à embellir le cadre de vie de nombreux Triellois (cf. page 8).

En matière de **sécurité**, les nombreuses mesures mises en œuvre et le travail concerté de la police municipale avec les différentes institutions ont une nouvelle fois porté leurs fruits. Ainsi, quatre mois après l'agression et le vol à domicile d'une Trielloise de 87 ans, les deux individus, déjà connus des forces de l'ordre, ont été interpellés à la mi-février et placés en examen. L'un d'eux a été écroué. La sécurité reste une **priorité absolue**, et nous avons la volonté de

poursuivre nos efforts afin d'assurer un cadre de vie serein pour tous.

Enfin, ce numéro du magazine municipal est le dernier d'une **mandature riche en engagements**, en projets, et surtout, en rencontres. Depuis six ans, avec mes fidèles colistiers, nous avons œuvré avec une conviction constante : servir l'intérêt général et donner le meilleur pour notre commune.

Des **équipements modernisés**, des **projets structurants** (place Philippe Prévost, Maison de la Petite Enfance, parc municipal, rénovation du COSEC...), un **soutien renforcé** à la vie associative, à nos aînés ainsi qu'à nos commerces de proximité : chaque décision a été guidée par le sens des responsabilités et la volonté d'œuvrer au développement harmonieux de Triel, au service du bien commun.

Rien de tout cela n'aurait été possible sans l'**engagement quotidien des élus** fidèles auxquels j'exprime ma profonde gratitude. Nous avons traversé ensemble des moments exigeants, beaucoup d'imprévus, mais toujours avec cette volonté commune de rester unis, solidaires et ambitieux pour notre territoire.

Je tiens également à saluer l'engagement des **agents municipaux**, qui vous accompagnent chaque jour avec professionnalisme et sens du service public. Leur implication et leur dévouement ont été déterminants pour donner vie et concrétiser l'ensemble de nos projets.

Mais c'est aussi grâce à **vous**, chers habitants, dont l'implication et la participation ont largement contribué à la réussite de nos différents objectifs.

Les semaines à venir seront décisives. Quelle que soit la suite, je garderai intacte la **fierté d'avoir servi notre belle ville** et je suis déterminé à poursuivre, à vos côtés, le travail engagé au service de notre territoire.

J'ai beaucoup appris au cours de cette mission que vous m'aviez confiée en 2020 et, **fidèle à l'engagement qui m'anime depuis le premier jour**, je reste pleinement mobilisé pour contribuer à servir notre commune et à accompagner la réalisation des projets que nous avons initiés collectivement.

Continuons à faire vivre, avec la même énergie, ce qui nous rassemble : l'attachement à notre ville et la volonté de construire ensemble son avenir.

Merci pour votre confiance.

Très sincèrement

Cédric Aoun



LE DÉPARTEMENT, PREMIER PARTENAIRE DES COMMUNES

Le **Département des Yvelines** co-finance les équipements municipaux pour améliorer le **cadre** et la **qualité de vie** des habitants.

Santé, éducation, culture/sport, solidarité, mobilité, environnement... autant de domaines dans lesquels le Département soutient et accompagne les **projets locaux**.



Yvelines
Le Département

3 LE MOT DU MAIRE

6 RÉTROSPECTIVE

Retour sur les derniers événements de décembre 2025 à février 2026

8 TRAVAUX

La voirie fait peau neuve
La Ville travaille pour vous

11 VIE QUOTIDIENNE

Un nouveau palmarès pour la ville

13 JEUNESSE

La Mission Locale s'installe au Local Jeunes
La Maison des Jeunes : un espace unique pour TOUS les jeunes

14 URBANISME

Démolition du 177 rue Paul Doumer :
la Ville gagne en justice

16 PETITE ENFANCE

2^e forum de la Petite enfance

17 ÉDUCATION

Les accueils de loisirs sur les traces de l'Histoire
Au cœur des accueils de loisirs

18 CULTURE

Un printemps culturel et musical !

20 SOLIDARITÉ

Une mutuelle pour tous
Aide au permis de conduire : ça continue

21 AGENDA

Planning des prochains événements

21 ÉTAT CIVIL

Carnet des naissances, mariages et décès

22 TRIBUNES



Un camion pizzas à L'Hautil

📍 **Parking du Parc aux Étoiles, rue de la Chapelle**

La Ville a le plaisir d'annoncer l'arrivée du camion à pizzas *L'italienne* tous les jeudis, de 18h à 21h à L'Hautil.

Spécialiste de la pizza depuis 2010, il vous propose des spécialités préparées au feu de bois avec des produits frais et de qualité.

**Contact et commandes :
06 63 44 32 90**



Certifié PEFC

Ce produit est issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées

10-31-1300

www.pefc-france.org

Ça s'est passé en décembre

VENDREDI 5 DÉCEMBRE

COMMÉMORATION

Dans le cadre de la Journée nationale d'hommage aux Morts pour la France pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie, le maire, Cédric Aoun, les élus municipaux et les anciens combattants se sont réunis au cimetière pour une cérémonie du souvenir.



BLACKMINTON

Dans le cadre du Téléthon, le Triel Badminton Club a proposé la 5^e édition de son événement emblématique "Blackminton", dont l'intégralité des recettes est reversée à l'AFM-Téléthon. Cette manifestation a rassemblé 130 participants et a permis de collecter la somme de 1 203 €, destinée à soutenir la recherche sur les maladies génétiques neuromusculaires et autres maladies génétiques rares.



SAMEDI 6 DÉCEMBRE

CONCERT DE NOËL

Sous la direction de Thérèse Driant, le chœur Musiques en Val de Seine a proposé un concert de chants de Noël à l'église Saint-Martin, accompagné par les membres du Sextuor de Clarinettes Français. Un moment hors du temps pour se mettre dans l'ambiance des fêtes de fin d'année !

CONCERT D'HIVER

L'école municipale de Musique et de Danse a organisé son traditionnel concert de fin d'année, enrichi de la présence de l'accordéoniste professionnel Gabriel Levasseur. Entre breakdance, tango, beethoven, rock... ce fut l'occasion de découvrir les danseurs et les musiciens amateurs dans un spectacle de tous les styles.

MARDI 16 DÉCEMBRE



VEILLÉE DE CONTES DE NOËL

La médiathèque a proposé aux jeunes Triellois de se plonger dans un univers féérique à l'occasion de sa traditionnelle veillée de Noël. Des contes en musique avec La Farandole des Contes étaient au programme, sans oublier les gourmandises de saison !

WEEK-ENDS DES 6-7, 13-14 & 20-21 DÉCEMBRE



MARCHÉ DE NOËL

Pendant trois week-ends, vous avez été nombreux à vous retrouver place Philippe Prévost pour partager la magie de Noël. Entre les chalets illuminés, les créations artisanales, les gourmandises de saison et les nombreuses animations, le marché de Noël de Triel a une nouvelle fois enchanté petits et grands !

SAMEDI 6 DÉCEMBRE

TÉLÉTHON

Cette année encore, la Ville et les associations se sont mobilisées pour le Téléthon. Les Triellois ont pu profiter de nombreuses démonstrations, initiations, défis sportifs ou encore de jeux originaux (cornhol, palet breton, discogolf, jazzminton, cécifoot...) pour la bonne cause !

WEEK-END DU 13 & 14 DÉCEMBRE

THÉÂTRE

La Farandole des Contes était à l'affiche au théâtre Octave Mirbeau pour deux représentations de leur comédie "Et pendant ce temps, Simone veille" dans le cadre du Téléthon. Soixante années de féminisme revisitées avec beaucoup d'humour !

VENDREDI 19 DÉCEMBRE

LE PÈRE NOËL DANS LES ÉCOLES

Avant de s'envoler pour sa grande nuit de distribution, le Père Noël a rendu visite aux écoles maternelles de la commune. Aux côtés de Françoise Poirrier, adjointe au maire déléguée aux Affaires scolaires, il a offert de jolis livres aux enfants, tout droit sortis de sa hotte. Un moment rempli de sourires qui restera gravé dans la mémoire de nos jeunes Triellois !



DU 22 DÉCEMBRE AU 4 JANVIER



PATINOIRE

Petits et grands ont pu profiter de la patinoire mise en place par la Ville pendant les vacances de fin d'année.

Ça s'est passé en janvier-février

DU 16 AU 25 JANVIER

THÉÂTRE

Pour commencer l'année dans la bonne humeur, les Comédiens de la Tour étaient sur la scène du théâtre Octave Mirbeau avec "Un diner d'adieu", une comédie de mœurs féroce et pétillante sur l'amitié et le couple qui a ravi les spectateurs.

LUNDI 19 JANVIER



CONCOURS D'ILLUMINATIONS DE NOËL

L'édition 2025 du concours a rencontré un vif succès, avec près d'une vingtaine de candidatures reçues. Accompagné des membres du jury du Conseil municipal des Jeunes, Gilles Gaillard, adjoint au maire délégué au Commerce, a remis les chèques-cadeaux aux gagnants : 35 chemin des Nourrées (1^{er} prix), 6 chemin des Glaisières (2^e prix) et 7 placette du Saute-Mouton (3^e prix).

Merci à tous les participants d'avoir joué le jeu et apporté de la magie dans notre ville pendant les fêtes de fin d'année !

DIMANCHE 18 JANVIER



VŒUX DU MAIRE

Pour démarrer la nouvelle année, le maire Cédric Aoun et l'équipe municipale ont eu le plaisir de convier les Triellois, les associations et les acteurs économiques à un moment convivial autour de la traditionnelle galette des rois. Un moment de partage en présence de nombreux invités, dont Chiara Pannunzio, suppléante du député des Yvelines, Elem, influenceur sportif, Nicolas Audebert, apiculteur, Elio Canale Parola, maître-chien confirmé, et Sophie Barrois, présidente du Conseil d'administration de la CAF des Yvelines.

MARDI 20 JANVIER

HISTOIRES EN PYJAMA

La médiathèque a proposé une soirée familiale pas comme les autres dans le cadre des Nuits de la lecture. A cette occasion, les enfants sont venus écouter des histoires racontées par les bibliothécaires, vêtus de leur plus beau pyjama et accompagnés de leur doudou favori !

SAMEDI 14 FÉVRIER



NOUVEL AN CHINOIS

Le jour des amoureux, la Ville et l'association Dragon Bleu ont célébré le Nouvel An 2026, placé sous le signe du Cheval. De la cérémonie des "yeux du dragon" au grand défilé dans les rues, en passant par la démonstration d'arts martiaux, la chorale des écoles, le feu d'artifice et la soirée dansante, vous êtes venus nombreux partager ce moment festif et convivial !

FORUM DE LA PETITE ENFANCE

La Ville a organisé la deuxième édition de cet événement destiné aux parents et futurs parents. Ils ont pu trouver sur place des informations sur les solutions d'accueil, des stands pour s'informer et échanger avec des professionnels de la petite enfance, des ateliers ainsi que des animations (voir page 16).

DIMANCHE 15 FÉVRIER

PROJECTION "TRIEL D'ANTAN"

La nostalgie était au rendez-vous pour la projection du film documentaire réalisé par Camille Thévenin, à partir de cartes postales anciennes de Triel, et commenté par Daniel Biget, historien et auteur de *Triel-sur-Seine : Son histoire, ses légendes*. Les spectateurs ont pu remonter le temps et plonger dans le quotidien des Trielloises et Triellois d'autrefois, au fil des images et des anecdotes. Pour l'occasion, une exposition de tableaux et de photographies sur Triel était organisée par les associations Créa'Triel et Clic Triel.



LUNDI 16 FÉVRIER

PROJET « MUSIQUE DE LA POLICE NATIONALE »

L'école Jules Verne participe à un programme d'excellence sur deux ans, intitulé « Musique de la Police Nationale ». A cette occasion, un orchestre de la Police Nationale est intervenu au sein de l'école pour jouer plusieurs morceaux aux élèves et échanger avec eux sur les instruments et le rôle de la musique dans l'institution. Proposé par l'Éducation nationale, ce projet d'envergure a pour objectif d'enrichir le parcours artistique et culturel des élèves, tout en renforçant leur parcours citoyen.



La voirie fait **peau neuve**

Auparavant parmi les missions de la Communauté Urbaine Grand Paris Seine & Oise, l'entretien de la voirie est de nouveau une compétence gérée par la Municipalité depuis le 1^{er} janvier 2024. Depuis, la Ville travaille chaque jour en lien avec les autorités compétentes pour améliorer le quotidien et le cadre de vie des Triellois.

////////////////// Opération "Nids de poules" sur les voies en terre //////////////////

Une campagne de réfection des voies en terre a été menée à bien dans plusieurs secteurs de la commune en début d'année. Les travaux ont consisté en la mise en œuvre d'un mélange perméable de grave et de fraisat, afin d'améliorer durablement l'état des cheminements tout en respectant l'écoulement naturel des eaux.

Les interventions ont concerné notamment les sentes des Fossés, des Murgettes et de Derrière les Murs de Pissefontaine, le chemin d'accès au centre équestre à L'Hautil ainsi qu'au chalet du jumelage. Le parking du club de tennis au COSEC a également fait l'objet d'une réfection, accompagnée de la reprise de la clôture.

 **SENTE DES FOSSÉS**



 **CHEMIN DE LA FONTAINE AUX FÉES**



 **STADE GASTON DE CHIRAC**



L'opération nid de poules sur chemins en terre s'est poursuivie sur la sente d'accès aux terrains de rugby ainsi que sur le parking des terrains de foot à L'Hautil, sur les chemins de la Fontaine aux Fées ou encore Carrefour Corneille.

Après la rue du Lieutenant Lecomte en décembre dernier, ce fut au tour des routes d'Andrésy et de Chanteloup d'être entièrement rénovées à la suite des travaux majeurs entrepris l'année dernière sur les canalisations d'eau potable (*voir Triel mag précédent*). Les travaux de voirie sur ces deux rues très empruntées améliorent le confort et le cadre de vie de nombreux usagers.

RUE DE CHANTELOUP



////////////////// Aménagement d'une traversée piétonne //////////////////

Dans le cadre de la réfection de la voirie rue de Chanteloup, la Communauté Urbaine Grand Paris Seine & Oise a procédé à plusieurs aménagements, notamment la suppression des ralentisseurs et la mise aux normes d'une traversée piétonne à hauteur du numéro 37 de la rue.

Ainsi, un **passage piéton accessible aux personnes à mobilité réduite** a été créé, avec des bordures abaissées et des dalles podotactiles (revêtement d'éveil à la vigilance au sol destiné aux personnes présentant une déficience visuelle).

Par ailleurs, la réglementation (loi d'orientation des mobilités de 2019) impose aux communes la **suppression obligatoire de toutes les places de stationnement motorisé situées dans une zone de cinq mètres en amont des passages piétons**, d'ici la fin de l'année 2026, pour renforcer la sécurité des usagers et garantir une meilleure visibilité mutuelle entre les piétons et les automobilistes.

Par conséquent, cette implantation a entraîné la suppression de quatre places de stationnement au niveau du n° 38.

ROND-POINT RUE DE CHANTELOUP



RUE D'ANDRÉSY



INFO PRATIQUE



Faites vos signalements voirie
via l'application **illiwap** !

RUE CADOT



Les travaux de voirie ont permis la remise en état complète d'un revêtement particulièrement détérioré, offrant aujourd'hui une chaussée propre, fonctionnelle et sécurisée aux visiteurs de la place Prévost, des familles de l'école Jules Verne ainsi que des usagers du théâtre.

Un nouveau marquage au sol a été réalisé afin de mieux organiser et matérialiser les places de stationnement, ainsi que le chemin piéton. L'emplacement réservé aux personnes à mobilité réduite a également été remis en conformité et est désormais parfaitement identifiable.

La Ville travaille pour vous

Chaque jour, la Municipalité agit pour améliorer votre cadre de vie. Découvrez les autres travaux réalisés dernièrement et pensés pour moderniser les infrastructures et faciliter votre quotidien.

STADE GASTON DE CHIRAC



La Ville a procédé à l'installation de 28 douches dans les vestiaires de rugby.

ESPACE RÉMI BARRAT



Des dalles acoustiques ont été installées au plafond et sur les murs pour limiter la résonance et ainsi améliorer la qualité sonore à l'intérieur de l'espace. Aussi, la salle a bénéficié d'une remise en peinture.

Un nouveau palmarès pour la ville

Nouvelle confirmation du dynamisme de notre commune ! En effet, dans le classement récent du quotidien *Le Parisien*, Triel-sur-Seine se hisse à la 4^e place des villes les plus attractives pour investir dans les Yvelines.

Notre classement

Commune	Score
1 Les Mureaux	11,96
2 Aubergenville	11,94
3 Carrières-sous-Poissy	11,73
4 Triel-sur-S.	11,41
5 Saint-Cyr-l'École	11,39
6 Poissy	11,3
7 Maurepas	11,27
8 Trappes	11,2
9 Houilles	11,12
10 Versailles	11,11

Source : LP/Data.
Le Parisien-Infographie.

Un résultat qui fait écho au classement du Figaro Immobilier paru en 2025, qui plaçait la commune au 2^e rang régional.

Pour réaliser ce classement, le quotidien a analysé les 43 villes du département à travers une vingtaine de critères répartis dans cinq catégories : attractivité, prix, opérations immobilières, transports et sécurité.

Pourquoi la ville de Triel se distingue-t-elle ?

Au-delà du cadre de vie exceptionnel entre la Seine et les hauteurs de L'Hautil, ces classements récompensent des actions municipales claires :

► ZÉRO AUGMENTATION DE LA FISCALITÉ

Dans un contexte économique complexe, la Municipalité maintient son engagement

de ne pas alourdir la pression fiscale sur les ménages triellois.

► DES INITIATIVES CONCRÈTES

Que ce soit pour la modernisation des infrastructures, le soutien au commerce local ou la sécurisation de nos quartiers, les projets avancent pour améliorer votre quotidien.

► UN INVESTISSEMENT D'AVENIR

Cette stabilité fiscale, combinée aux projets menés, renforce la valeur du patrimoine immobilier et attire de nouvelles familles.

Ainsi, entre rigueur budgétaire, dynamisme local et qualité de vie préservée, Triel confirme sa place parmi les communes les plus attractives du territoire.

Restez connectés avec votre ville !

facebook
Instagram
triel-sur-seine.fr
illiwap
FLASHEZ LE QR CODE

Triel
s/Seine

SEINE GRÉSILLONS, UNE USINE AU SERVICE DE L'EAU

CONSTRUITE À TRIEL-SUR-SEINE EN 2007 PUIS ÉTENDUE EN 2013, L'USINE D'ÉPURATION DU SIAAP « SEINE GRÉSILLONS » EST UNE INSTALLATION DE DERNIÈRE GÉNÉRATION ULTRAPERFORMANTE, COMPACTE ET INTÉGRÉE À SON ENVIRONNEMENT QUI DÉPOLLUE CHAQUE JOUR VOS EAUX USÉES.

UNE USINE TRÈS PERFORMANTE...

Les procédés de très haute technologie font de Seine Grésillons l'un des sites les plus en pointe du SIAAP, avec des performances épuratoires qui vont au-delà des exigences réglementaires. L'usine est ainsi dotée d'une filière eau qui mixe différentes techniques pour une efficacité de traitement maximale. À la clé, un environnement mieux préservé.

... QUI RENFORCE SA SÉCURITÉ INDUSTRIELLE

Le renforcement de la sécurité et de la sûreté de ses installations est une priorité majeure du SIAAP. Cela passe par des mises aux normes et des travaux sur les installations. Pour minorer les risques d'interruption du service, un deuxième poste d'alimentation électrique a ainsi été installé, en 2023, à Seine Grésillons.

PRÉSERVER LE CADRE DE VIE DES RIVERAINS

À Seine Grésillons, l'objectif est de préserver le cadre de vie des riverains : les bâtiments sont entièrement confinés et une unité de désodorisation lave l'air avant de le rejeter, limitant ainsi les nuisances olfactives. Aux appareils de mesures en ligne (nez électronique, sondes...) s'ajoute une surveillance humaine par un « nez » formé spécifiquement à l'identification d'éventuelles odeurs émises qui fait des rondes régulières dans votre ville permettant à l'usine d'agir en anticipation.



4^e usine d'épuration de France



Mise en service 2007 / Extension en 2013



Superficie 28 hectares



Population concernée 1,2 million d'habitants



Capacité de traitement 264 000 m³ d'eaux usées par jour

Rayon d'action 18 communes des Yvelines et du Val-d'Oise et une partie des effluents du SIAAP



TRANSFORMER LES EAUX USÉES EN ÉNERGIE VERTE POUR LE TERRITOIRE

L'usine produit annuellement 13 000 tonnes de boues qui sont issues de la dépollution des eaux usées qu'elle valorise de différentes façons. Ces boues produisent naturellement du biogaz (gaz vert) qui est une énergie renouvelable, utilisable pour produire de la chaleur ou de l'électricité.

À Seine Grésillons, le biogaz est utilisé pour chauffer les bâtiments et certains équipements. Il sert aussi à produire de l'électricité, revendue pour être injectée dans le réseau public urbain.

En 2024, l'usine a produit 27 500 MWh d'électricité, soit l'équivalent de la consommation de 12 400 habitants, contre 9 931 MWh en 2023.

Pour accroître sa performance, l'usine s'est dotée en 2023 de nouvelles centrales de cogénération (chaleur et électricité).

Une montée en puissance qui contribue à réduire les émissions de gaz à effet de serre et à décarboner les territoires.

La Mission Locale s'installe au Local Jeunes

La Mission Locale intervient désormais une fois par mois au Local Jeunes, où elle assure une permanence certains après-midis, de 14h à 17h.



La nouvelle structure dédiée aux 18-25 ans se veut un lieu de ressources pour la jeunesse, tant pour l'animation que pour l'information. C'est pourquoi le Local Jeunes reçoit désormais Farida, conseillère de la Mission Locale, qui intervient déjà depuis plusieurs années au CCAS. Ces permanences visent à accompagner les jeunes triellois dans le cadre de **recherche d'emploi** ou de **formation**.

Les missions principales de la Mission Locale :

- Orientation professionnelle : aide à choisir un métier, une formation, une école
- Recherche d'emploi : aide à la réalisation de CV et rédaction de lettres de motivation, préparation aux entretiens
- Accès à la formation : alternance, stages
- Accompagnement global : logement, mobilité, santé, droits
- Dispositifs d'aide (contrat d'engagement jeune...)

L'occasion de concrétiser votre projet et de lui donner vie sans plus attendre !

CONTACT & INFORMATIONS



Service Jeunesse

09 65 32 96 61 - service.jeunesse@triel.fr

La Maison des Jeunes, un espace unique pour TOUS les jeunes

Parallèlement au Local Jeunes inauguré en septembre 2025, la Maison des Jeunes continue d'accueillir les adolescents de 11 à 17 ans. Quelques éléments sur le fonctionnement de cette structure jeunesse.

Située derrière le COSEC, la MDJ accueille les ados triellois toute l'année et propose de nombreuses activités, des conseils et des informations à destination de la jeunesse.

- En période scolaire, l'équipe accueille les adhérents les lundi, mardi, jeudi et vendredi, de 14h à 18h, et le mercredi de 10h à 18h.
- Les jeunes peuvent venir se détendre et profiter des différents espaces. Un **soutien à la scolarité** est également possible pour ceux qui le souhaitent. Des **activités** sont proposées en fonction des envies et des besoins des jeunes le jour J.
- Mensuellement, hors vacances scolaires, une **veillée** est organisée le dernier vendredi du mois, de 19h à 21h.



- Pendant toutes les périodes de vacances scolaires, la MDJ reste ouverte du lundi au vendredi, de 10h à 18h.
- La programmation des activités organisées est mise en ligne 15 jours avant le début des vacances sur le site et les réseaux de la Ville.
- Les inscriptions aux activités s'effectuent en ligne via l'**Espace citoyens**.
- L'équipe municipale de la jeunesse travaille en lien étroit et en partenariat avec le collège des Châtelaines. Le médiateur intervient d'ailleurs à la sortie des classes.
- Les adhésions à la Maison des Jeunes sont valables du 1^{er} juillet au 30 juin et sont à renouveler chaque année.

Démolition du 177 rue Paul Doumer : la Ville gagne en justice

Après sept années de procédure, la Cour administrative d'appel de Versailles a rendu, dans un jugement en date du 11 décembre 2025, des conclusions favorables à la Ville. Cette décision met un terme à un long contentieux concernant la destruction de l'immeuble au 177 rue Paul Doumer.



Situé à l'angle de la rue Paul Doumer et de l'impasse des Hutins, ce bâtiment comprenant un local commercial et trois appartements menaçait, depuis plusieurs années, de s'effondrer, faisant peser un risque majeur sur la sécurité des occupants et des passants.

► HISTORIQUE

Les prémices de ce dossier commencent en 2017 lors de l'apparition des premières fissures.

En juin 2018, l'ancienne équipe municipale prend un arrêté de péril pour évacuer les locataires et mettre en place un dispositif d'éteignement nécessaire mais qui occasionne des difficultés de circulation conséquentes dans la rue principale pendant plusieurs années.

En mai 2020, un expert mandaté par la justice constate une aggravation des fissures et de la situation. Le rapport d'expertise confirme l'inutilité et l'irrégularité du butonnage qui retenait la maison. Il demande alors le renforcement de l'étalement, sans aucune réponse des propriétaires.

Dès son élection en juillet 2020, le nouveau maire, Cédric Aoun, sollicite l'avis de plusieurs sociétés et d'un bureau d'études spécialisés dans le domaine, dont les Charpentiers de Paris.

Tous sont unanimes : il est nécessaire de démolir le bâtiment, car la menace d'effondrement est plus que réelle.

Le 31 juillet, une mise en demeure est alors adressée aux propriétaires pour les obliger à garantir la

sécurité publique et à mettre fin sans attendre à l'imminence du péril. Sans réponse de leur part, le maire prend un arrêté de péril imminent le 12 août 2020.

L'immeuble est donc détruit deux jours plus tard, le 14 août, pour un coût de 139 560 euros aux frais de la commune, en lieu et place des propriétaires.



La Mairie découvrira, a posteriori, que ni l'eau, ni l'électricité, ni le gaz n'avaient été coupés dans la rue, et que le butonnage s'appuyait sur une canalisation de gaz à haute pression.

► LE DÉBUT D'UNE BATAILLE JUDICIAIRE

À la suite de la démolition, les propriétaires attaquent la Ville en justice pour démolition abusive et demandent 360 000 euros de dommages et intérêts.

Lors d'un premier jugement en juin 2023, le tribunal administratif de Versailles avait jugé la « destruction illégale ». Dans un second jugement en février 2025, celui-ci a condamné la Commune à leur verser une indemnité de 371 500 euros en raison du manque de pièces justificatives dans le dossier.

La Municipalité a alors saisi la Cour administrative d'appel pour demander l'annulation du jugement.

► UNE VICTOIRE POUR LA VILLE

Après avoir examiné la légalité de l'arrêté de démolition ainsi que la responsabilité de la commune, la Cour administrative d'appel a **annulé le jugement** et a **rejeté la requête des propriétaires** en décembre dernier.

En effet, elle a estimé que « *la décision du maire était justifiée par des motifs impérieux de sécurité* » face à l'inaction des propriétaires. La situation révélait une extrême urgence et des dangers réels exigeant une démolition.

► BÂTIMENTS EN PÉRIL : UN ENJEU MAJEUR

La gestion des bâtiments en péril constitue aujourd'hui un défi croissant pour les communes.

C'est pourquoi, en septembre 2025, le maire, Cédric Aoun, a interpellé la Ministre déléguée auprès du Ministre de l'Aménagement du territoire et de la Décentralisation, chargée du logement, pour alerter sur les difficultés des collectivités victimes de ces situations.

En effet, bien souvent, la responsabilité de la prise en charge incombe directement aux mairies, qui se retrouvent confrontées à des coûts parfois très lourds liés à l'organisation et à la mise en place d'équipements de sécurité indispensables pour prévenir les risques.

Le maire met donc en lumière le besoin d'un **soutien financier adapté** via des dispositifs permettant de répondre efficacement et sans délai à ces urgences, sans compromettre l'équilibre des finances locales.

De plus, il attire l'attention sur la nécessité de mettre en place un **fonds spécifique destiné à soutenir les collectivités** dans l'exécution de travaux visant à garantir la sécurité des bâtiments, lorsque celles-ci doivent se substituer aux propriétaires défaillants, pour alléger le fardeau financier.

Enfin, Cédric Aoun souligne que les **opérations administratives doivent être simplifiées** lors de situations de péril imminent pour garantir une réaction rapide et efficace, et réduire ainsi les risques pour la population. Les procédures juridiques actuelles, souvent longues et complexes, peuvent en effet s'avérer contre-productives face à l'urgence d'agir.



Forum de la Petite enfance : une matinée d'échanges pour les familles

Le samedi 14 février, l'espace Rémi Barrat a accueilli le 2^e Forum de la Petite enfance organisé par la Ville.



Parents et futurs parents ont pu rencontrer en un même lieu les professionnels du territoire : crèches municipale et privées, Relais Petite Enfance (RPE), Protection Maternelle Infantile (PMI), Caisse d'Allocations Familiales (CAF), Maison de santé pluridisciplinaire "Triel Santé Seine", l'association les Câlinous, ainsi que de nombreuses assistantes maternelles.

Tout au long de la matinée, les familles ont échangé avec les équipes et participé à des ateliers autour de la motricité, des émotions ou du cadre éducatif. Ce rendez-vous a permis d'informer, de conseiller et de valoriser les services dédiés aux tout-petits.

Une matinée conviviale et utile, saluée par de nombreux participants !




CONTACT ET INFORMATIONS

i Service Petite enfance
01 39 70 22 13
petite.enfance@triell.fr

Les accueils de loisirs sur les traces de l'Histoire

Le mercredi 4 février, trente-sept élèves de CM1 et CM2 des accueils de loisirs de la commune ont eu l'opportunité de visiter l'Hôtel national des Invalides à Paris.

Pour beaucoup, il s'agissait d'une première découverte de la capitale et de ce lieu emblématique de l'histoire de France, qui abrite le Musée de l'Armée.

Organisée à l'initiative de Gabriel Valvert, président de l'Union nationale des Combattants (UNC) de Triel-sur-Seine, cette sortie avait pour objectif de transmettre aux plus jeunes les valeurs de mémoire, d'engagement et de reconnaissance envers celles et ceux qui ont servi la patrie.



Accompagnés par leurs animateurs et les membres de l'UNC, les enfants ont découvert la cour d'honneur, les salles du musée retraçant l'histoire militaire, ainsi que l'Église du Dôme et le tombeau de Napoléon I^{er}, moment fort de la visite.

La journée s'est terminée par un goûter convivial, concluant une sortie riche en découvertes et en émotions ! La Municipalité remercie chaleureusement l'association et les équipes d'animation pour la réussite de ce projet pédagogique et citoyen.



Au cœur des accueils de loisirs

De nombreuses sorties et activités sont organisées à chaque période de vacances scolaires dans les accueils de loisirs. Aperçu des autres activités proposées dernièrement.



Sous la neige



Sensibilisation aux droits des enfants



Jeux à l'accueil de loisirs des Châtellaines



Animation KAPLA®



PLANNINGS DÉTAILLÉS ET INSCRIPTIONS SUR L'ESPACE CITOYENS

Découvrez les événements organisés par le service Culture et les associations culturelles. A vos agendas !

Récital lyrique : « 2065 ou les conquêtes de Don Giovanni »

Ménagez-vous une parenthèse enchantée. Jean Vendassi, chanteur baryton-basse et Marie-Pierre Paverani, pianiste, vous invitent à un voyage musical original, dont le guide n'est autre que Leporello, le valet de Don Giovanni ! Ce personnage haut en couleur de l'opéra éponyme de Mozart, qui a suivi son maître dans toutes ses pérégrinations, en a rapporté des mélodies et des airs d'opéras qu'il vous propose de (re)découvrir. Durant ce périple à travers l'Espagne, l'Allemagne, la France, la Turquie et l'Italie, cet « homme à tout faire » a soigneusement répertorié les 2065 conquêtes féminines de son maître... Cet inventaire a donné l'idée au duo d'artistes de faire voyager le public à travers ces pays, en rassemblant des œuvres-phares d'autres compositeurs. Jean Vendassi et Marie-Pierre Paverani sont deux artistes talentueux ; forts d'un répertoire extrêmement varié, ils se produisent, ensemble ou séparément, en solistes ou au sein d'orchestres prestigieux, partout en France ainsi qu'à l'international.

Entrée libre, dons reversés à l'association Lucane.

Réservation vivement conseillée : lucaneassociation@gmail.com



One-man-show d'après le roman de Balzac « Les Illusions perdues »

Nous (re)découvrirons avec plaisir les intrigues du roman à travers la verve scénique de l'époustouflant comédien Lionel Jamon, de la Compagnie Gaf'Alu, qui était venu à Triel au printemps 2025 pour nous présenter une lecture décapante de « La Vache tachetée et autres contes cruels » d'Octave Mirbeau. Ce nouveau spectacle se présente sous la forme d'un one-man-show (une narration entrecoupée de saynètes) qui embarque le spectateur dans une plongée immersive au cœur du Paris du XIX^e siècle. Le comédien, à travers l'incarnation vibrante de toutes les figures marquantes du roman, fait le récit des espoirs et vicissitudes d'un jeune poète provincial inconnu venu à Paris pour y faire carrière. Déployant sa voix puissante et nuancée, distillant ses mouvements de chef d'orchestre, Lionel Jamon réalisera une véritable performance dramatique, à ne manquer sous aucun prétexte ! Le spectacle sera suivi d'un apéritif convivial.

Entrée libre. Informations et réservations (vivement conseillées) : culture@triel.fr

A noter : le 2 avril au matin, au théâtre Octave Mirbeau, une lecture d'après le roman Eugénie Grandet, par le même comédien, sera offerte à plusieurs classes de 4^e du collège des Châtelaines.



► **Vendredi 17 avril, 20h30, Théâtre Octave Mirbeau**

Canastera, spectacle de flamenco par la compagnie Alborea

Après un grand succès l'an dernier pour leur spectacle au théâtre, la compagnie Alborea revient pour vous proposer un show de flamenco puissant et chaleureux, porté par la musique de grands artistes connus dans la France entière ! La bailaora* Amelia Perez, parée de sa robe traditionnelle hautement graphique, distillera de sa gestuelle complexe et sensible les émotions qui traversent le flamenco, entre joie et mélancolie, révolte et espoirs. Pour exacerber la fougue de la danseuse, une musique vibrante et sincère, qui sera jouée par Laurent Noel à la guitare, Alexis Sebileau aux percussions, Yohann Benchetrit aux palmas, et le duo de chanteurs Cécile Evrot et Alberto Garcia. Nourrie par ses racines andalouses, Amelia Perez livre sur scène un flamenco habité et authentique, où chaque mouvement résonne comme un écho à ses racines.

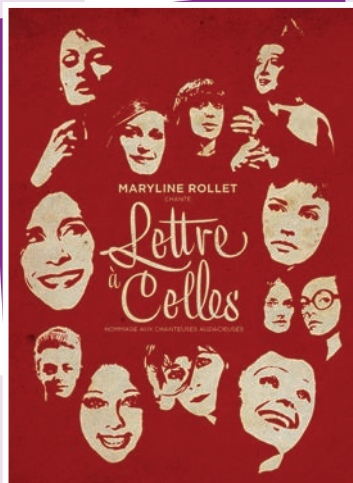
* terme qui désigne la danseuse de flamenco

Tarifs : adultes 18€, adhérents de la compagnie 16€, enfants 15€.

Réservation fortement conseillée : 07 81 16 55 57

ou hola@compagnieflamencoalborea.com

Pour en savoir plus sur les différents cours donnés à Triel par la compagnie : compagnieflamencoalborea.com/cours-de-flamenco-triel-sur-seine



► **Vendredi 29 mai à 20h30, Espace Senet**

Maryline Rollet chante « Lettre à Celles », un hommage musical aux chanteuses françaises audacieuses

Interprétant leurs chansons, racontant des anecdotes et des aspects plus ou moins connus de l'histoire de ces artistes, Maryline Rollet propose un spectacle poétique et sensible, un hymne à la liberté de toutes les femmes. Comme une lettre en reconnaissance à la voie que ces chanteuses ont ouverte... En duo avec le guitariste Xavier Champredonde, Maryline visite tour à tour Yvette Guilbert, Joséphine Baker, Edith Piaf, Barbara, Véronique Sanson, Catherine Ringer, Juliette Gréco, Jeanne Moreau ou encore Les Brigitte. Ce sera à n'en pas douter un concert à la fois intimiste et chaleureux, faisant résonner les échos de toutes ces chanteuses à travers la voix chaude et douce de Maryline, dans le bel écrin de la salle Maupassant. Maryline Rollet est une artiste trielloise très éclectique : chanson française, jazz, musique brésilienne, pop... Elle est également professeure de chant à Triel.

Entrée libre. Informations et réservations (vivement conseillées) : culture@triel.fr

Pour plus d'informations sur le spectacle :

youtu.be/dUgHuFUkbBc - www.marylinerollet.com/lettreacelles

Site de l'artiste : www.marylinerollet.com

Une mutuelle pour tous

Dans un contexte où l'accès aux soins devient un véritable défi pour de nombreuses familles, votre commune poursuit son engagement en proposant La Mutuelle Communale, en partenariat avec Mut'Com.

Ce dispositif solidaire, accessible à tous, vise à lutter contre le renoncement aux soins et à offrir une complémentaire santé de qualité, adaptée aux besoins de chacun.

Mut'Com défend une vision simple : la santé doit rester accessible, équitable et dépourvue de toute discrimination.

C'est pourquoi La Mutuelle Communale est **ouverte à tous les habitants, sans limite d'âge, sans questionnaire médical et sans conditions de ressources**, permettant de proposer une protection efficace pour tous les budgets.



En résumé :

- Un dispositif au service de tous
- Accessible aux jeunes, aux familles, aux retraités
- Des tarifs stables et responsables
- Un accompagnement humain et personnalisé

👤👤👤👤👤
REJOIGNEZ LE CCAS !
👤👤👤👤👤

Vous avez 65 ans et plus et souhaitez participer aux sorties organisées par le CCAS ?

Inscrivez-vous sans attendre pour profiter des activités spécialement conçues pour vous ! (inscriptions sans conditions de ressources).

Il suffit de s'adresser à l'accueil aux horaires d'ouverture muni :

- d'une pièce d'identité
- d'un justificatif de domicile
- d'un avis d'imposition (pour les personnes non imposables)

Aide au permis de conduire : ça continue !

Vous êtes Triellois, vous avez entre 17 ans et 25 ans et vous souhaitez passer votre permis de conduire ? Depuis 2022, la Ville de Triel-sur-Seine vous accompagne dans votre projet grâce à la "Bourse Permis de Conduire Automobile" d'un montant de 500 €.

Dans le cadre de ses compétences d'aide sociale et d'accompagnement, la Municipalité, par le biais du CCAS, accompagne les jeunes triellois désireux d'obtenir le précieux sésame. En contrepartie, ils doivent réaliser **30 heures d'action citoyenne** dans les services de la mairie.

En 2026, les jeunes peuvent désormais déposer leur demande dès 17 ans et un justificatif d'inscription dans une auto-école doit être fourni. Les dossiers d'inscription sont à retirer :

▪ **À la Maison des Jeunes, 61 rue de Chanteloup**
Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 14h - 18h, mercredi : 10h - 18h.

▪ **Au CCAS, 6 sente des Châtelets**
Le lundi : 8h30 - 12h30 / 13h30-18h, du mardi au vendredi : 8h30-12h30 / 13h30-17h. Fermé le jeudi après-midi.

▪ Au Local Jeunes, 246 rue Paul Doumer

Mercredi et jeudi : 17h - 20h, samedi : 14h - 20h.

Le dossier et les conditions de candidature sont disponibles en téléchargement sur le site internet de la ville www.triel-sur-seine.fr

Les dossiers complétés sont à déposer UNIQUEMENT au CCAS.



12-15 MARS

**Exposition Créa'Triel
"Nature"**

📍 Salle Philippe Prévost

13 MARS

Soirée de la Saint-Patrick

📍 Place Philippe Prévost dès 19h

15 & 22 MARS 2026

Élections municipales

19 MARS

**Soirée littéraire :
Printemps des poètes**

📍 Salle Philippe Prévost à 18h

29 MARS

Récital de chant lyrique

📍 Espace Senet à 15h30

Loto "Terre des Enfants"

📍 Espace Rémi Barrat à 14h

2 AVRIL

**One-man-show
"Illusions perdues"**

📍 Espace Senet à 19h

5-6 AVRIL

**Récital de bonsais
printaniers**

📍 Salle Philippe Prévost

5 AVRIL

Chasse aux œufs

📍 Espace Senet / Place P. Prévost

17 AVRIL

Spectacle de flamenco

📍 Théâtre Octave Mirbeau à 20h30

16 MAI

**Salon du sport
et du bien-être**

📍 A définir

21 MAI

**Soirée littéraire :
Parcs et jardins**

📍 Espace Senet à 18h

22 MAI - 10 JUILLET

Marché nocturne

📍 Place Philippe Prévost

24 MAI

Tournoi des Étoiles handball

📍 Stade Gaston de Chirac (Hautil)

29 MAI

**Spectacle musical
"Lettres à celles"**

📍 Espace Senet à 20h30

6 JUIN

**La culture prend l'air
et troc livres**

📍 Parc Senet

7 JUIN

Course de caisses à savon

📍 Châtelaines

Concert "Brel et Sébastien"

📍 Théâtre Octave Mirbeau à 15h

18 JUIN

Commémoration

📍 Place Charles de Gaulle

19 JUIN

Fête de la broche

📍 Place Philippe Prévost

20 JUIN

Fête de la Musique

📍 Place Philippe Prévost

CET ÉTÉ

Triel plage

📍 Parc Municipal

27 JUIN

Feu de la Saint-Jean

📍 Stade Gaston de Chirac (Hautil)

13 JUILLET

Fête nationale

📍 Place Philippe Prévost



CARNET ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

LUPON Yoëna, Anne	23/11/2025
NGANKO Alya, Menssi	27/11/2025
JOUNITZKY Maksim	18/12/2025
GUIRAUD Dominique-Marie, Thierry, Vivien	23/12/2025
BOURG Diane, Emmanuelle, Sandrine	24/12/2025
SALLA Zakari, Adrien	02/01/2026
DUPONT Baptiste, Antoine, Joseph	11/01/2026
OUNIS Joud	19/01/2026
ALVES Emilio	22/01/2026
EL AOUI Rym, Rabia	03/02/2026
LESCAUT Lénaïa, Renée, Nathalie	09/02/2026

MARIAGES

BORDÉRE David & GRAND-CHAVIN Claire	20/12/2025
DA ROCHA RIBEIRO Ricardo & SILVA ALVES CRUZ Diana	24/01/2026

DÉCÈS

CONDOURET André, Jean, Hippolyte	06/12/2025
PERRIN Micheline, Olga	22/12/2025
DEFOIS Fernande, Marie-Louise	25/12/2025
VIGNAUD Alain	27/12/2025
MARTHE Gérard, Claude, Bernard, Alfred	11/01/2026
BELLAVIGNA Sylvie, Jeanne, Henriette	13/01/2026
POPIS Bernard, Jacques	04/01/2026
HERMELINE épouse VAUTRIN Josette, Marcelle, Maria	11/01/2026
GALINAT Héloïse, Henriette veuve WENZEL	19/01/2026
TISSIER Jacqueline, Yvette	09/01/2026
MARTINI veuve DANILO Carmen	16/01/2026
MISTRY Daulat, Kalambhai	12/01/2026
PLACE épouse LEMOINE Emmanuelle, Fabienne, Gaëlle	29/01/2026
RAKUSA François	16/02/2026
EARNshaw épouse KIRCHNER Janet, Stephanie	22/02/2026

•• Triel c'est Vous ! •••••

Un engagement réaffirmé pour Triel

Après avoir subi, de la part de certains élus d'opposition, des propos diffamatoires, des rumeurs et des calomnies,

Après avoir vu ces mêmes élus bloquer la baisse des impôts souhaitée par Monsieur le Maire,

Le verdict tombe enfin.

Aujourd'hui, ils annoncent qu'ils ne se présenteront pas : **Tout ça, pour ça !**

Il est regrettable qu'ils n'aient pas réussi à s'unir, ou à minima, à rejoindre les opposants qu'ils prétendent soutenir. Leur connaissance du fonctionnement du conseil municipal aurait pourtant pu être utile au débat.

Ces interrogations, qui resteront sans réponse, vous confirment notre analyse : leur seule stratégie était l'obstruction systématique.

Votre soutien a tout changé :

- **Grâce à vous**, nous avons tenu bon face aux attaques.
- **Avec vous**, nous construisons l'avenir de notre ville.
- **Grâce à vous**, nous avons gardé le cap malgré les blocages.
- **Avec vous**, nous continuerons d'avancer.

Car Triel, c'est vous !

Merci pour votre confiance renouvelée.

L'équipe de Triel, c'est vous !

•• Vivre Ensemble à Triel •••••

Chères Trielloises, chers Triellois,

MERCI pour votre soutien durant ces 6 ans chaotiques. Notre groupe de 9 élus a eu pour objectif de lutter contre les **dérives financières, des projets inachevés, des dégradations dues** aux décisions impulsives et incohérentes d'un maire autoritaire devenu **MINORITAIRE**.

Cette **situation catastrophique** n'est pas une fatalité mais le **résultat de choix politiques contestables**.

Éprouvés, nous choisissons de ne pas nous représenter en 2026. Motivés, nous exerçons notre engagement jusqu'à la fin avec **responsabilité et rigueur** pour l'intérêt général.

A l'heure du choix, nous vous appelons à :

- **Exiger la transparence** : des comptes clairs, des projets réalistes, des budgets maîtrisés
- **Privilégier la sincérité et la compétence** : une équipe capable de gérer une commune, pas de la diviser
- **Défendre notre cadre de vie** : urbanisme raisonné, sécurité vigilante, accessibilité adaptée, protection de la biodiversité
- **Redonner sa place à la démocratie locale** : concertation, écoute

Ne vous laissez pas abuser par les promesses creuses ou les effets d'annonce. **Analysez le bilan, les projets, jugez les actes.**

Retrouverez nos dossiers sur Facebook

•• Engagés pour Triel •••••

DEVOIR ACCOMPLI

Pourquoi les élus de notre groupe ne se représentent-ils pas ? Parce que ce mandat a été éprouvant et très décevant.

L'équipe élue en 2020 était porteuse de belles valeurs, pleine d'enthousiasme et d'énergie, riche de compétences. Mais le comportement de Cédric Aoun l'a menée à la division.

C'est un homme qui veut tout diriger, réalise ses caprices, fait des « coups » médiatiques, se moque de la Loi, ternit l'image de Triel et ne veut entendre que ses courtisans. L'autosatisfaction qu'il affiche cache la réalité, ce mandat finit de piteuse façon. Oui, la ville est animée et c'est très vendeur pour un second mandat.

Pour le reste... Des projets dénaturés ou abandonnés, la démocratie locale bafouée, un record de fuite des agents communaux, une dette augmentée, une ville sale et trop de chantiers (même si **notre groupe s'est battu pour limiter les dégâts financiers et environnementaux**).

Nous affirmons que Triel mérite une autre façon de faire : une gestion réfléchie, cohérente, sans gabegie financière, qui respecte et améliore le cadre de vie de ses habitants, et soit à l'écoute de leurs besoins réels.

A celles et ceux qui nous ont soutenus sans faillir, mille mercis !

•• Yvon Rosconval •••••

TRIEL SANS VOUS !

En 2020, le règlement intérieur adopté à l'unanimité du conseil municipal engageait clairement le maire à mettre en débat une **Charte de la démocratie ouverte**. Près de six ans plus tard, cet engagement n'a toujours pas été tenu, malgré mes demandes répétées. Ce renoncement interroge la valeur de la parole donnée et traduit une conception restrictive du fonctionnement démocratique.

Une charte n'est pas un symbole. Elle devait **garantir la transparence** de l'action municipale, souvent mise à mal durant le mandat. Elle visait à **encourager la participation citoyenne**, alors que mes propositions en ce sens sont restées sans suite. En y renonçant, M. Aoun a privé les Triellois qui le souhaitaient d'un outil essentiel pour s'impliquer dans la vie de la cité. A l'heure où les bureaux de vote sont de plus en plus désertés, un tel manque ment fragilise encore la confiance dans nos institutions.

Respecter les engagements pris et les délibérations votées en Conseil municipal est **la première condition d'une démocratie crédible**. En pleine campagne électorale, c'est aussi la crédibilité des promesses qui se trouve posée.

yvon.rosconval@gmail.com

•• Triel a du Talent ! •••••

Texte non communiqué.

•• Cyrille Arzel •••••

Texte non communiqué.

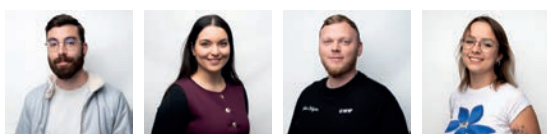
•• Christèle Didierjean •••••

Texte non communiqué.

•• Frédérique Maher •••••

Texte non communiqué.

S'ENGAGER AU SERVICE DE L'EAU



Retrouvez
le témoignage
de nos agents

Comme Kacem, Anthony, Carlyne, Erwan, François, Inès, Jessy, Lena, Yann, Sylvain, Selma, Ronald, Nicolas, Cheddy, Mithula, Meryam, Anthony, Marine,

Rejoignez le grand service public de l'assainissement francilien.

REJOIGNEZ LE SIAAP.

2,5 milliards de litres d'eaux usées traitées par jour pour **9,24** millions d'habitants, **500** km de réseaux de transports, **6** usines d'épuration pour rendre l'eau propre à la Seine et à la Marne.

Chez nous, l'Essentiel c'est vous

ACHAT • VENTE • LOCATION • ESTIMATION OFFERTE



Exclusivité

TRIEL SUR SEINE

275 000 €

Idéalement située, secteur résidentiel maison de 2007, état impeccable, pièce de vie 42 m² avec cuisine équipée ouverte – baie vitrée accès terrasse et jardin, 2 chambres, 1 SdE avec wc. 2 places de parking.

Honoraires charge vendeur. DPE : D 217 Kwh/m²



Exclusivité

TRIEL SUR SEINE

510 000 €

Secteur résidentiel, très prisé, 8 mns à pied de la gare, maison ind sur ss sol total – 800 m² de terrain – entrée, séjour dble, cuisine dinatoire, 5 chbres dt 2 au RdC, 1SdB, wc séparé, salle de jeux / bureau de 20 m², 1SdE + wc.

Honoraires charge vendeur. DPE : D 222 Kwh/m²



Exclusivité

VERNEUIL SUR SEINE

609 000 €

Secteur résidentiel-13 mns à pied de la gare – ss sol total- 876 m² de terrain – état impeccable – séjour 40 m², cuisine ind équipée, 4 chambres dont une suite parentale, SdE, SdB – Cadre idyllique !

Honoraires charge vendeur. DPE : C 171 Kwh/m²



Exclusivité

TRIEL SUR SEINE

300 000 €

Centre-ville – Coup de cœur assuré – Duplex très soigné – lumineux, espace de vie 37 m² avec cuisine ouverte, 2 chambres, dressing, SdB + wc, buanderie, wc + lave mains, 1 cave, 1 box.

Honoraires charge vendeur. DPE : D 191 Kwh/m²



Exclusivité

TRIEL SUR SEINE

327 000 €

Secteur résidentiel, familial, maison entièrement avec goût, séjour cathédrale donnant sur terrasse et jardin exposés SO ss V&V, cuisine équipée semi ouverte, 3 chambres, 2 wc, SdE, garage, terrain 200 m².

Honoraires charge vendeur. DPE : D 202 Kwh/m²



Exclusivité

VERNEUIL SUR SEINE

450 000 €

Secteur recherché, proximité gare-écoles – Prestations de qualité – pièce de vie de 38 m², cuisine équipée semi ouverte, 3 chambres, SdB + wc, wc séparé combles aménagés. Terrasse – jardin exposé Sud de 593 m².

Honoraires charge vendeur. DPE : D 188 Kwh/m²



Exclusivité

TRIEL SUR SEINE

585 000 €

Secteur très recherché, proche gare, maison de charme de 1900 entièrement rénovée – 150 m² hab. Entrée, salon, S&M, buanderie, wc avec lm, 5 chbres dt 1 SP, 1SdB + wc, 1SdE + wc, bureau, cave, remise ext. Terrain 536 m². COUP DE CŒUR.

Honoraires charge vendeur. DPE : D 197 Kwh/m²



Exclusivité

TRIEL SUR SEINE

212 000 €

Résidence verdoyante, 10 mn's de ttes commodités, T2 dans un état impeccable, entrée, séjour donnant sur terrasse, cuisine équipée, cellier, dressing, 2 chambres, 1 cave, 1 place de park priv.

Honoraires charge vendeur. DPE : D 209 Kwh/m²

Toutes nos offres disponibles sur
www.lessentiel-immobilier.com

Rejoignez-nous !

Nos agences recrutent
**un conseiller ou une conseillère
indépendant(e)**

POUR POSTULER

06 63 18 80 20

recrutement@lessentiel-immobilier.com



Pour réussir votre projet immobilier,
nous sommes là pour vous.

TRIEL SUR SEINE

152, rue Paul Doumer
01 34 01 20 20

triel@lessentiel-immobilier.com

VERNEUIL SUR SEINE

30, bd André Malraux
01 39 22 20 20

verneuil@lessentiel-immobilier.com

SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

30 bis, rue du Vieil Abreuvoir
01 39 21 10 10

stgermain@lessentiel-immobilier.com